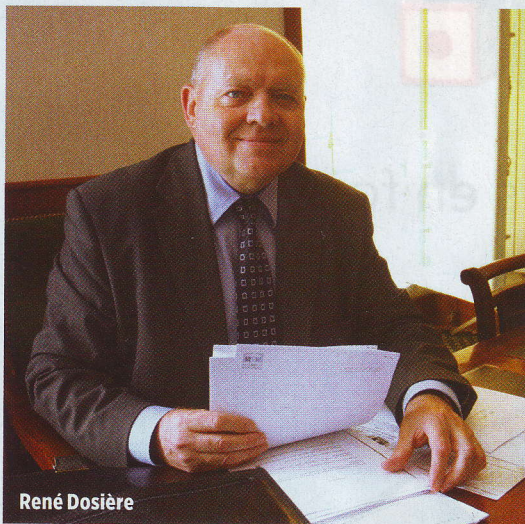


Politique



René Dosière

COLLECTIVITÉS

Quand Dosière tente d'écarter...

Chasseur patenté des dépenses élyséennes, le député René Dosière (apparenté PS) s'attaque aujourd'hui aux élus locaux. Il a été à deux doigts de remporter une belle bataille. Contre l'avis du gouvernement, il avait fait adopter en juin la fin de l'écarterement à l'Assemblée. L'écarterement? Cela permet aux élus cumulards dont la somme des indemnités dépasse le plafond légal de reverser le surplus aux autres élus de la même collectivité. Un moyen de les récompenser... et de s'assurer de leur soutien. Ainsi, Gérard Collomb, sénateur-maire socialiste de Lyon et président de la communauté urbaine, reverse l'intégralité de ses 8226 euros accordés par la ville à treize de ses colistiers. Patrick Balkany, député-maire UMP de Levallois, reverse, lui, son surplus à... Isabelle, son épouse et première adjointe. L'amendement de René Dosière a été confirmé mardi 5 juillet en Commission mixte paritaire à la quasi-unanimité. La partie paraissait gagnée et le surplus aurait dû désormais être « *reversé au budget de la personne publique au sein de laquelle le conseiller territorial exerce le plus récemment un mandat ou une fonction* ». Mais un ultime coup de force du gouvernement a eu raison de la mesure, lundi 11 juillet au Sénat. Il ne faut pas fâcher les élus locaux, surtout les grands électeurs, à deux mois des sénatoriales... « *C'est vraiment scandaleux!* », ne peut que s'emporter Dosière. JULIEN MARTIN